



## COMMUNE DE COURLON-SUR-YONNE

CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 12 JANVIER 2024  
LISTE DE LA DELIBERATION EXAMINEE  
article L2121-25 du CGCT

N° Délibérations		Décisions
1/2024	Accroissement temporaire d'activité secrétariat mairie. La commune a recruté un agent administratif en catégorie C.	approuvée à l'unanimité
2/2024	Mise à disposition des agents techniques et administratifs communaux au service de l'eau – fixation participation due au titre de l'année 2023. Le montant est de 32 785,10 €.	approuvé à l'unanimité
3/2024	Mise à disposition des agents techniques et administratifs communaux au service de l'eau – fixation participation due à la clôture de fin d'année 2023. L'état complémentaire est de 22 331,70 €.	approuvé à l'unanimité
4/2024	Création d'un poste pour l'agence postale. Cette délibération a été prise pour réactualiser la précédente qui date de 2008.	approuvé à l'unanimité
5/2024	Tableau de l'effectif à jour.	approuvé à l'unanimité
6/2024	Dossier Subvention Espace Cardio Modification Pourcentage. Modification des demandes de subventions pour aider au financement de ce projet.	approuvé à l'unanimité
7/2024	Tarification des dépôts sauvages. Augmentation des tarifs pour les dépôts sauvages sur la commune.	approuvé à l'unanimité
8/2024	Vente Camion Pompiers. Le Conseil Municipal a décidé d'accepter la proposition du CPI de Michery pour l'achat du camion incendie du CPI de Courlon-sur-Yonne pour un montant de 3 000 € TTC.	approuvé à l'unanimité

Affichage en Mairie, le 17 Janvier 2024 à 10 heures 00.  
Publication sur le site de la Commune, le 17 Janvier 2024

Mme le Maire,  
Christina RANGDET,

